



Appel à candidatures Experts indépendants pour les Comités régionaux d'évaluation (CRE) 6 maximum par région



Titre: Expert indépendant pour les Comités régionaux d'évaluation

Durée: missions temporaires au cours des années 2019 – 2021 pour les appels à propositions BIOPAMA suivants:

2019: 1 appel subvention moyenne – 1 appel petite subvention

2020: 2 appels petite subvention

2021: 2 appels petite subvention

Lieu: résidence de l'expert. Des déplacements pourront être requis pour participer en personne aux réunions du comité régional d'évaluation. Une participation en ligne pourra également être envisagée.

Type de mission : évaluation indépendante des propositions de projet ; approximativement 7 -10 jours de travail par appel (ce chiffre peut varier selon le nombre de propositions éligibles reçues)

Date de clôture de l'appel : 15 mars 2019

1. Informations de référence et objectifs

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), dans les aires protégées et les communautés avoisinantes. Il s'agit d'une initiative du Groupe de pays ACP financée par le 11e Fonds européen de développement de l'Union européenne, mise en œuvre conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR-CE). S'appuyant sur les cinq premières années d'activités financées par le 10e Fonds européen de développement, la seconde phase du BIOPAMA offre des outils pour la gestion des données et de l'information, des services pour l'amélioration des connaissances et des capacités en faveur de la planification et de la prise de décision des aires protégées, et des opportunités de financement pour des actions spécifiques locales. www.biopama.org/fr

Les Comités régionaux d'évaluation (CRE) du Fonds d'action du BIOPAMA rassemblent des experts indépendants possédant une expertise et des connaissances spécifiques et solides dans le domaine de la biodiversité des pays ACP et des questions liées aux aires protégées au niveau national et régional, ainsi que des représentants du Secrétariat du Fonds d'action du BIOPAMA et des équipes régionales du BIOPAMA.

Les experts indépendants des Comités régionaux d'évaluation (CRE) du BIOPAMA jouent un rôle important lors de l'évaluation et la sélection finale des propositions, et lors de la phase d'attribution du processus de subvention du BIOPAMA. Grâce à leurs analyses et à leurs commentaires, ils veillent à ce que le processus soit solide, juste, impartial, transparent et indépendant.

L'UICN recherche des candidats qualifiés pour siéger dans les Comités régionaux d'évaluation (CRE) créés pour fournir des analyses et des recommandations sur la sélection des bénéficiaires pour le Fonds d'action du BIOPAMA. Jusqu'à six individus possédant une expertise dans la biodiversité, les aires protégées/conservées et l'analyse de proposition de projets seront nommés pour siéger dans chaque CRE.

L'objectif global du Fonds d'action du BIOPAMA est de soutenir les projets de terrain dans les aires protégées et conservées et/ou les paysages de conservation plus vastes et/ou les paysages prioritaires, lorsqu'identifiés.¹

6 Comités régionaux d'évaluation sont prévus pour les régions suivantes :

- Afrique centrale
- Afrique de l'Ouest
- Afrique de l'Est
- Afrique australe
- Caraïbes
- Pacifique

Pour une liste détaillée des pays, veuillez voir l'annexe 1.

2. Responsabilités des experts membres d'un CRE

En adéquation avec les objectifs du Fonds d'action de BIOPAMA, les experts de chaque CRE ont les responsabilités suivantes :

- (a) Analyser les applications du Fonds d'action du BIOPAMA pour sa région, en utilisant les orientations spéciales rédigées à cet effet et en s'y conformant ;
- (b) Evaluer les propositions de financement du Fonds d'action du BIOPAMA par rapport aux critères de sélection convenus ;
- (c) Compléter un barème d'évaluation et fournir des commentaires détaillés et des recommandations claires pour chaque proposition, en anglais ou en français ;
- (d) Compiler une liste de classement ;
- (e) Participer aux réunions des CRE et partager les résultats avec les autres évaluateurs (au moins deux experts analyseront chaque proposition) dans un dialogue constructif ;
- (f) Offrir des recommandations scientifiques, techniques et opérationnelles que l'expert juge nécessaire ou utile pour la mise en œuvre des projets proposés ;
- (g) Evaluer si les propositions sont dotées des mesures adéquates pour atténuer les impacts sur l'environnement et la société, et si elles sont conformes au Système de gestion social et environnemental de l'UICN ;
- (h) Fournir des recommandations concernant les modifications et les alternatives pour l'élaboration d'un plan d'atténuation ;
- (i) Soutenir le Secrétariat du Fonds d'action du BIOPAMA lors de l'étape de la négociation de l'accord de subvention, en offrant des explications sur les commentaires et recommandations, afin de faciliter l'amélioration des propositions si nécessaire.

3. Qualifications et compétences requises

Les exigences et compétences spécifiques techniques requises par l'UICN s'attachent aux domaines suivants :

- **Biodiversité, aires protégées et conservées** : connaissances précises des défis attachés aux aires protégées et conservées terrestres et marines dans les pays ACP ; expérience et expertise dans la gestion équitable des aires protégées et conservées ; expérience et expertise dans la gestion des services écosystémiques ; compréhension générale des objectifs de conservation des régions ACP ; bonne compréhension des liens entre changement climatique et dégradation des écosystèmes (y compris les actions d'atténuation pertinentes).
- **Cycle du projet** : expérience dans l'analyse des propositions de projet et la formulation de recommandations solides pour améliorer celles-ci ; expérience dans l'élaboration et l'évaluation des mesures d'atténuation ; expérience dans le suivi et l'évaluation des projets et/ou programmes ; expérience dans la traduction d'informations scientifiques en des conseils pratiques d'atténuation et de gestion ; expérience dans la conception et le développement de projets avec partenaires multiples.

¹ Pour plus d'informations, se reporter au [site Internet du portail RIS \(Système d'informations de référence\)](#)

- **Garanties environnementales et sociales** : expérience dans l'évaluation d'impact cumulative et l'évaluation de risques quantitative ; expérience dans la réalisation d'évaluations d'impact environnemental ; familiarité avec la politique de Système de gestion social et environnemental de l'UICN et/ou d'autres cadres politique et normes en rapport ; expérience dans la mesure et l'évaluation des effets cumulatifs des activités humaines sur les tendances environnementales et sociales.

Compétences et qualifications requises :

- Avoir un Master ou diplôme supérieur (ou équivalent) dans un domaine pertinent pour le domaine thématique décrit ci-dessus ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience et de connaissance pertinentes des aires protégées et conservées et de la biodiversité, notamment dans le contexte culturel et politique d'une région ACP ;
- Avoir des antécédents de publications pertinentes sera un avantage significatif ;
- Être membre de réseaux scientifiques et techniques pertinents sera un avantage ;
- Avoir une connaissance des évaluations d'efficacité de la gouvernance, du social et de la gestion dans une région ACP sera un avantage significatif ;
- Avoir une expérience avérée dans l'analyse et l'évaluation des propositions de projets ;
- Avoir une expérience professionnelle dans un contexte similaire et/ou la création d'un groupe technique et consultatif ou d'un processus d'examen par des experts ;
- Avoir une capacité avérée à travailler correctement au sein d'une équipe diverse, multiculturelle et géographiquement dispersée ; en tenant compte des contraintes de temps ; et dans des projets financés par l'Union européenne ;
- Avoir une expérience professionnelle avec des parties prenantes au niveau local, national et régional dans une région ACP ;
- Avoir une capacité avérée à écrire et à corriger des documents scientifiques en anglais et français ou espagnol ou portugais - pour les régions ACP accueillant des pays francophones, hispanophones ou lusophones.

4. Candidatures

Toute personne qualifiée et intéressée est encouragée à soumettre son CV accompagné d'une lettre de motivation en anglais, français ou espagnol afin de présenter son expérience et ses compétences en remplissant le formulaire ci-dessous. Les experts des CRE de BIOPAMA sont exclusivement affectés à une seule région. Un expert ne pourra donc participer qu'à un seul CRE par souci d'impartialité et de confidentialité du processus.

Toute candidature doit être transmise par email avant le **15 mars 2019 (minuit, GMT+1)**, adressée au point focal régional BIOPAMA concerné (voir ci-dessous) et à la coordinatrice du Fonds d'action du BIOPAMA, Carole Martinez carole.martinez@iucn.org:

Afrique de l'Ouest	Tanya Merceron	tanya.merceron@iucn.org
Afrique centrale	Tanya Merceron	tanya.merceron@iucn.org
Afrique de l'Est	Sue Snyman	sue.snyman@iucn.org
Afrique australe	Sue Snyman	sue.snyman@iucn.org
Caraïbes	Hyacinth Armstrong-Vaughn	Hyacinth.armstrongvaughn@iucn.org
Pacifique	Paul van Nimwegen	Paul.vanNimwegen@iucn.org

Les candidatures doivent indiquer dans l'objet du message : Candidature – Expert indépendant – CRE BIOPAMA - + **nom de la région visée**.

Toute candidature reçue après la date et heure de clôture de l'appel, ou toute candidature incomplète, ne pourra pas être prise en considération.

5. Eligibilité, critères de sélection et processus

Les candidatures éligibles doivent démontrer :

- une disponibilité suffisante pour le travail du CRE ;
- une indépendance et une absence de tout conflit d'intérêt (actuel, potentiel ou anticipé). Les experts sélectionnés devront signer une déclaration d'absence de conflit d'intérêt avant de participer à chacune des sessions du CRE afin de procéder à l'évaluation de propositions de projet en toute indépendance.
- une capacité et le souhait de servir comme expert indépendant afin de fournir la meilleure analyse scientifique et technique possible, quelques soient les opinions et positions de son organisation d'affiliation;
- l'absence de condition supplémentaire à la participation de l'expert.

Les critères de sélection sont :

Expérience	Score maximum
<ul style="list-style-type: none"> • Expérience établie et prouvée en évaluation de projets dans les régions des pays ACP, comprenant la formulation de recommandations pour leur amélioration (des références doivent être données avec le nombre de projets analysés) 	20 points
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance établie des enjeux des aires protégées marines et terrestres des pays ACP et expérience de terrain en gestion et gouvernance des aires protégées des pays ACP (références des activités et projets doivent être données) 	20 points
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne compréhension des objectifs de conservation des régions ACP 	10 points
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne compréhension des enjeux des modes de vie des populations des régions ACP 	10 points
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne compréhension et expérience des systèmes de sauvegarde environnementale et sociale et des mesures associées aux projets de conservation 	20 points

Les candidats éligibles seront évalués et notés sur la base des informations et preuves fournies dans leur candidature ainsi qu'au regard des critères ci-dessus et des procédures et politiques de l'UICN dans le but de procéder à une sélection équilibrée du CRE.

Les candidatures des experts seront analysées par les coordinateurs régionaux de BIOPAMA en étroite collaboration avec le Secrétariat du Fonds d'action du BIOPAMA. Les résultats de l'appel et les candidatures les plus pertinentes seront partagées avec la Commission européenne et le Secrétariat ACP. Les experts retenus seront contactés avec une proposition de contrat.

Travailler avec l'UICN signifie rejoindre une équipe dédiée et diverse d'experts basés dans le monde entier. L'UICN est un employeur offrant des opportunités égales, sans discrimination dans ses pratiques de recrutement, accueillant les candidatures de toute personne qualifiée.

6. Conditions

Langue de travail

La langue de travail dans le contexte de la mise en œuvre du Fonds d'action est l'anglais et le français. Cependant, pour les régions ACP accueillant des pays francophones, hispanophones et lusophones, une bonne connaissance du français, de l'espagnol ou du portugais est également exigée car les propositions de projets peuvent être rédigées en français, espagnol ou portugais.

Rémunération et temps envisagé

Les membres du groupe sont compensés à hauteur de 1500 EUR par appel à propositions. Les prévisions sont de : 1 appel pour subvention moyenne et 4 appels pour petite subvention.

Tous les déplacements et frais de séjour sont pris en charge par l'UICN. En termes de temps, l'engagement des membres individuels peut aller de 7 à 10 jours par appel (selon le nombre de candidats pour chaque appel à propositions).

Indépendance et conflit d'intérêts

Les experts CRE doivent être indépendants et exempts de tout conflit d'intérêts (réel, potentiel ou raisonnablement perçu). Les experts sélectionnés devront signer une déclaration d'absence de conflit d'intérêts pour chaque appel à propositions avant d'intégrer le CRE.

Conditions contractuelles

Le présent appel à candidatures n'engage en rien l'UICN à signer un quelconque accord, contractuel ou autre, avec un candidat. L'UICN se réserve le droit de mettre fin au processus de sélection à tout moment et avant d'octroyer le contrat.

En participant à cet appel à candidatures, les candidats acceptent les conditions énoncées dans le présent Appel à candidatures.

A propos de l'UICN

L'UICN est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie.

Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses plus de 1300 organisations Membres et les compétences de ses plus de 10 000 experts. Elle est l'un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses sur la conservation. Sa taille lui permet de jouer le rôle d'incubateur et de référentiel fiable de bonnes pratiques, d'outils et de normes internationales.

L'UICN offre un espace neutre où diverses parties prenantes – gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives et autres – peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions pour lutter contre les défis environnementaux et obtenir un développement durable.

Travaillant de concert avec de nombreux partenaires et soutiens, l'UICN met en œuvre un portefeuille vaste et divers de projets liés à la conservation dans le monde. Associant les connaissances scientifiques les plus pointues et le savoir traditionnel des communautés locales, ces projets visent à mettre un terme à la disparition des habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations.

<http://www.uicn.org/fr>
<https://twitter.com/IUCN/>

CANDIDATURE AUX FINS DE SERVIR COMME EXPERT INDEPENDANT D'UN COMITE REGIONAL D'EVALUATION (CRE) DU FONDS D'ACTION DU BIOPAMA

Merci de remplir ce formulaire en français en attachant tout justificatif ou document nécessaire

M/Mme/Melle	
Nom et Prénom	
Organisation d'affiliation	
Nationalité	
Adresse professionnelle	
Pays	
E-mail	
Téléphone	

ELIGIBILITE

Veillez signifier votre accord en utilisant un X pour les assertions suivantes :

Je suis d'accord/déclare que :	Utilisez un 'X'
Je suis disponible pour allouer le temps suffisant pour le travail d'un CRE (voir le nombre d'appels envisagés)	
Je suis indépendant et exempt de tout conflit d'intérêt (actuel, potentiel ou anticipé)	
J'ai lu et signé la déclaration d'absence de conflit d'intérêts	
Je suis capable et désireux de servir comme expert indépendant d'un CRE afin de fournir la meilleure analyse scientifique et technique possible, quelques soient les opinions et positions de mon organisation d'affiliation	
Je ne vais opposer aucune condition supplémentaire à ma participation à un CRE	

REFERENCES

Veillez fournir 3 références (noms, postes, lien avec votre travail et contacts), y compris un employeur/client récent.

Référence 1	
Nom	
Poste	
Organisation d'affiliation	
Lien avec votre travail	
Contacts (email, téléphone)	
Référence 2	
Nom	
Poste	
Organisation d'affiliation	
Lien avec votre travail	
Contacts (email, téléphone)	
Référence 3	
Nom	
Poste	
Organisation d'affiliation	
Lien avec votre travail	
Contacts (email, téléphone)	

Veillez soumettre ce formulaire avec votre :

- **QUALIFICATIONS**, incluant, mais sans s'y limiter, un court CV axé sur votre expérience récente (10 dernières années), votre formation, vos réalisations, toute récompense, ou appartenance à un réseau professionnel/organisation/organisme, ou tout autre document en soutien, ainsi qu'une courte liste de vos principales publications *pertinentes dans le cadre de votre candidature*.
- **LETTRE DE MOTIVATION**, qui doit spécifiquement répondre, et fournir des informations et des preuves des exigences techniques liées à la position d'expert, et des exigences générales, tel que détaillé dans l'Appel à candidatures (exemples de situation, tâche, action, résultat pertinent).
- **DECLARATION SIGNEE D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS (Annexe 2)**

Annexe 1: Liste des Pays ACP

Afrique de l'Ouest
<ul style="list-style-type: none">• Bénin• Burkina Faso• Cap-Vert• Côte d'Ivoire• Gambie• Ghana• Guinée• Guinée-Bissau• Liberia• Mali• Mauritanie• Niger• Nigeria• Sénégal• Sierra Leone• Togo
Afrique centrale
<ul style="list-style-type: none">• Burundi• Cameroun• Tchad• République centrafricaine• Congo• République démocratique du Congo• Gabon• Guinée équatoriale• São Tomé-et-Principe
Afrique de l'Est
<ul style="list-style-type: none">• Djibouti• Erythrée• Ethiopie• Kenya• Rwanda• Somalie• Soudan du Sud• Soudan• Tanzanie• Ouganda
Afrique australe
<ul style="list-style-type: none">• Angola• Botswana• Comores• Eswatini• Lesotho• Madagascar• Malawi• Maurice• Mozambique• Namibie• Seychelles• Afrique du Sud• Zambie• Zimbabwe
Caraïbes
<ul style="list-style-type: none">• Antigua-et-Barbuda• Bahamas

- Barbade
- Belize
- Dominique
- République dominicaine
- Grenade
- Guyana
- Haïti
- Jamaïque
- Saint-Christophe-et-Niévès
- Sainte-Lucie
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Suriname
- Trinité-et-Tobago

Pacifique

- Fidji
- Îles Cook
- Kiribati
- Îles Marshall
- Etats fédérés de Micronésie
- Nauru
- Niue
- Palaos
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Samoa
- Salomon
- Timor oriental
- Tonga
- Tuvalu
- Vanuatu

Annexe 2 :

Déclaration d'impartialité et de confidentialité

Je, soussigné(e) (insérer votre nom) exprime ma volonté de participer au Comité d'évaluation de (insérer le nom de la région) du Fonds d'action du BIOPAMA.

Je déclare par la présente que :

- Je n'ai pas consenti, cherché ou tenté d'obtenir ou accepté, et je n'accorderai pas, ne chercherai pas, ou n'obtiendrai aucun avantage, financier ou en nature, de la part ou pour quelque partie que ce soit, qui constituerait une pratique illégale ou corrompue, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée au Fonds d'action du BIOPAMA ;
- à ma connaissance, je n'ai aucun conflit d'intérêts avec les organisations qui ont soumis une candidature en réponse au présent appel à propositions, y compris des personnes ou des membres d'un consortium. Un conflit d'intérêts peut résulter notamment d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou affectifs, ou de tout autre lien pertinent ou intérêt partagé ;
- Je confirme que si je découvre au cours de l'évaluation qu'un tel conflit existe ou pourrait exister, je le déclarerai immédiatement au secrétariat du Fonds d'action du BIOPAMA. Au cas où un tel conflit serait confirmé par le secrétariat du Fonds d'action du BIOPAMA, j'accepte de cesser de participer au Comité régional d'évaluation ;
- Je confirme avoir pris connaissance des informations disponibles à ce jour concernant le présent appel à propositions, notamment les lignes directrices des experts du Comité régional d'évaluation ;
- Je m'acquitterai de mes responsabilités avec impartialité et objectivité. Je déclare en outre que, à ma connaissance, je ne me trouve pas dans une situation qui pourrait mettre en doute ma capacité à évaluer les propositions ;
- Je maintiendrai la plus stricte confidentialité à l'égard de toutes les informations acquises à la suite de ma participation au processus d'évaluation de l'appel susmentionné, ainsi que de toutes les informations concernant spécifiquement l'objet de cet appel.
- Je m'engage à ne pas divulguer ces informations à des personnes qui ne sont pas autorisées à avoir accès à ces informations.
- Je m'engage en outre à utiliser ces informations uniquement dans le contexte et pour les besoins de l'évaluation de cet appel spécifique.

Signature :

Nom :

Date :